

LA GRAMMAIRE DE TEXTE

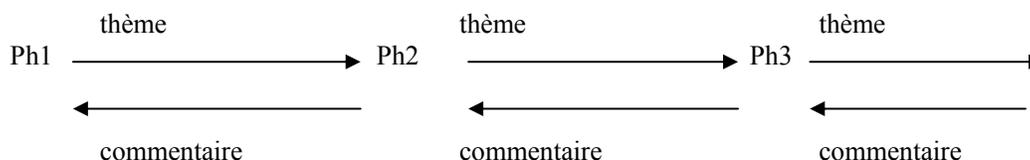
Corina CILIANU-LASCU

1 Principes fondamentaux

Certains faits linguistiques comme les *pronoms anaphoriques* ou *cataphoriques*, les *définitivants*, *l'emploi et la concordance des temps*, l'emploi des *hyperonymes* ou des *hyponymes* déterminent la nécessité de constituer un autre niveau d'analyse, au delà de la phrase, la *grammaire de texte* [GT], différente de la grammaire de la phrase par:

- son objet
- ses règles de constitution spécifiques.

Le texte (**textus**: «tissé, tressé», de **texere**, «tisser, tresser, assembler habilement», [9, p.13] est une *succession de phrases*, mais toute suite de phrases n'est pas nécessairement un texte: il s'agit d'un «ensemble organisé de phrases» [8, p.603] qui détermine une implication réciproque des phrases comme élément *impliquant* ou *impliqué* (phrase antérieure ou postérieure). Chaque phrase représente un *thème* pour la phrase suivante, et un *commentaire* pour la phrase précédente [4, p. 279]:



« Une des contraintes qu'on trouve fréquemment est l'identité référentielle: deux propositions peuvent être liées si elles contiennent un terme qui dénote le même référent (dans un monde possible). La contrainte la plus générale: deux propositions sont liées si les faits qu'elles dénotent sont liés. Deux faits sont liés si l'un est une condition de l'autre. Cette condition peut être très faible (compatibilité) ou très forte (implication) » [9, p.100]. Les rapports entre les phrases suivantes sont différents du point de vue de leur conditionnement réciproque:

(1) *Pour le pilote, cette nuit était sans rivage puisqu'elle ne conduisait ni vers un port (ils semblaient tous inaccessibles), ni vers l'aube* (Saint-Exupéry). (relation d'implication)

(2) *Ce matin-là il y avait du verglas; j'ai eu peur de sortir en voiture.* (relation de compatibilité)

Le texte impose une série de conditions:

- la nécessité d'un *contexte situationnel*: « Inséré dans ce contexte extralinguistique (...), l'énoncé n'est plus seulement une phrase isolée, mais un fragment d'un tout plus vaste, le complément d'un cum-texte qui hausse l'énoncé au rang d'un texte » [8, p.7].

- les rapports entre *texte* et *discours*: « On appellera

texte la structure formelle, grammaticale d'un discours. On appellera base de texte la structure sémantique sous-jacente au texte » [9, p.100].

- l'application des *règles de cohérence* est obligatoire pour qu'il y ait bonne formation de la base du texte. Ces règles comportent deux niveaux: le niveau de la base du texte linéaire (base propositionnelle) et le niveau de la macro-structure (de la signification globale). Si le niveau *micro-structurel* implique la successivité des phrases en séquences, le niveau *macro-structurel* représente la structure de signification globale, les relations entre séquences constitutives du texte [3, p.13]. La séquence suppose un changement de perspective spatio-temporelle et thématique.

- la structure du texte doit prendre en compte le concept de *texture*: « organisation formelle d'un texte qui assure sa continuité sémantique, son isotopie » [M.A.K. Halliday, H. Riquaia, 1976 in 4, p.280]: l'interactivité d'éléments qui assurent au discours son homogénéité, ou bien, d'une manière plus large, la récurrence de catégories sémiques thématiques ou figuratives [A.J.Greimas, J. Courtès, 1979 in 4, p. 280].

Si l'on lit une phrase comme:

(3) *Monsieur le Directeur,*

Suite à l'incident qui a exposé mon collaborateur, M. Dupont, à notre chef des achats, celui-ci l'ayant mis à la porte pour insolence, je me permets de faire appel à votre indulgence.

on peut penser que:

- il y a un événement antérieur (« l'incident »).
- il y aura un énoncé qui suivra.
- il y a un rapport de subordination professionnelle entre l'énonciateur et le destinataire de ces propos.

Les énoncés sont donc insérés dans un réseau de relations dont la pertinence donne leur sens. Cela se manifeste sur deux niveaux:

- l'axe linéaire, où toute parole se réalise,
- l'axe sémantique du signe linguistique: sa capacité de renvoyer à des faits et à des éléments extralinguistiques (objets du monde réel, relations entre objets, entre rapports sociaux, psychologiques, etc.), axes qui sont interdépendants et qui renvoient, rétroactivement, à du « déjà exprimé » ou, prospectivement, à de « l'encore à exprimer ».

La phrase (3) représente une phrase typique de transition, un signe linguistique complexe qui a comme fonction principale de passer d'un thème discursif à un autre (*son insolence – votre indulgence*) et, en même temps, d'établir, de nouveau, l'interaction linguistique spécifique à tout échange communicatif: le destinataire doit réagir par rapport à « l'incident » et à la demande « d'indulgence ». Dans (3), il y a donc jonction entre ce qui s'est passé antérieurement (« suite à... »), et ce qui va se dire (« appel à votre indulgence ») avec explication des faits passés dans (4) et (5): rétrospectivement (« leur différend » et « quoi qu'il en soit ») et ce qui pourra se passer (« disposé à »), prospectivement:

(4) *Leur différend provenait d'un désaccord sur la décision de l'achat d'un lot assez important de composants électroniques; tel est le motif de l'incident mais la raison est peut-être liée à une opposition de tempérament.*

(5) *Quoi qu'il en soit, conscient de ses torts, M.Dupont est disposé à présenter ses excuses au Chef des achats afin que l'incident soit clos pour tous.*

Les phrases (3), (4) et (5) sont des fragments d'un entrelacement relationnel; elles sont complètes du point de vue syntaxique, mais elles doivent être insérées dans un « texte » pour être interprétées correctement.

1.1 Pour définir la linguistique textuelle, H.Rück [9] prend en considération une série d'éléments spécifiques à la GT dont nous ne prendrons en

compte que quelques-uns (1.1.1. – 1.1.7.).

1.1.1 Le rapport entre le texte et la situation

Selon la forme d'introduction d'un fait antérieur, la phrase (3) fait partie d'une lettre. Si le même fait était présenté au destinataire dans d'autres circonstances (en face à face ou au téléphone), sa présentation serait différente:

(6) *Vous êtes au courant du dernier incident entre notre chef des achats et M.Dupont ? Eh bien, je sollicite votre indulgence !*

(7) *Je vous appelle au sujet de l'incident entre notre chef des achats et M.Dupont pour solliciter votre indulgence.*

Dans cette acception, le texte est interprété comme « composant linguistique d'un acte de communication, fonctionnant au niveau communicatif » [Schmidt in 9, p. 14]. et la « signification textuelle » est le produit d'une série de directives actancielles données sur la base d'hypothèses implicites (présuppositions) dans une situation spatio-temporelle déterminée qui suppose la prise en compte des rôles des participants, de leurs objectifs de communication, du code de la langue et du canal de transmission.

L'énoncé (8) est complet du point de vue syntaxique, mais son contenu d'information demande les compléments: **toutefois** (réfère à quoi?), **au déballage** (de quels articles?), **conformes à mon ordre** (quel en est le contenu?).

(8) *Toutefois, en procédant au déballage, j'ai constaté que les articles n'étaient pas conformes à mon ordre.*

1.1.2 Affinités sémantiques

Les rapports textuels reposent sur un réseau de relations sémantiques et ne sont orientés qu'en second lieu par des éléments formels et fonctionnels. L'exemple (9) comporte une suite d'énoncés perçus comme étant interdépendants, et représente, donc, un texte; pourtant ce texte donne une impression de *facticité*:

(9) *Venu tardivement à la peinture, Paul Gauguin fut influencé par l'impressionnisme (1). L'impressionnisme est un courant artistique du XIX-ème siècle (2). Marqué par les voyages, le peintre s'intéresse particulièrement aux cultures primitives (3). Gauguin est allé à la Martinique (4). La peinture de Gauguin se caractérise par la simplicité et la force des formes et des couleurs de la Martinique (5).*

Il faut voir quels sont les éléments qui donnent cette impression: la reprise du nom *impressionnisme* de

la phrase (2), l'article défini *les* à la place du possessif dans (3), la répétition du nom *Gauguin* au lieu du pronom *il* dans (4), *la peinture de Gauguin, les couleurs de la Martinique*, au lieu de *sa peinture et les couleurs de ce pays* (5).

1.1.3 Relations référentielles

Après avoir abordé l'aspect sémantique de la textualité (cohérence textuelle reposant sur les relations préexistantes dans la réalité qu'elle reproduit), il faut discuter le problème des relations référentielles intratextuelles: les catégories « rétrospectives »: l'anaphore, et les catégories « prospectives »: la cataphore (v. 5.3.1.).

Temps et constitution textuelle

Les temps déterminent aussi le déroulement du texte de façon récurrentielle: ce sont des éléments fonctionnels d'un système intratextuel de signaux, par lequel le récepteur est amené à recevoir ce qui est signifié, selon une attitude déterminée. L'approche de Weinrich [11] à ce sujet représente une optique opérationnelle du point de vue didactique.

	Il s'agit de:	
temps commentatifs	temps narratifs	
passé composé	plus-que-parfait	passé simple
présent	passé antérieur	conditionnel
futur	imparfait	

La profondeur du texte narratif (arrière-plan / premier plan) est donnée par l'opposition de la paire temporelle imparfait / passé simple. La tentative d'expliquer les oppositions temporelles comme une paire des relations fonctionnelles à l'intérieur du système textuel est plus riche de résultats qu'une compartimentation des fonctions temporelles sur des bases sémantiques. Dans cette perspective, les formes temporelles fonctionnent toujours dans des relations textuelles [8, p. 27].

1.1.5 Base – Thème – Structure superficielle

La réalisation de la base du texte (qui contient la représentation sémantique de la structure textuelle effective et un programme de « mise en texte ») dépend d'un grand nombre de facteurs situationnels, pragmatiques et psychologiques.

1.2 Fondements méthodologiques

La GT de H. Weinrich se veut une solution nouvelle aux descriptions grammaticales textuelles et sert surtout aux enseignants et apprenants des langues étrangères. Il s'agit d'une grammaire

exhaustive, conçue intégralement dans la perspective de la linguistique textuelle et de l'anthropologie de la communication qui établit dix principes méthodologiques de grammaire textuelle [9, p. 19-23]:

1.2.1 Texte

Cette grammaire est conçue uniquement à partir de *textes (oraux ou écrits) authentiques*, dont *la référence est donnée*, car elle a comme objectif ultime de conduire à manier la langue dans des textes.

1.2.2 Dialogue

Cette grammaire se fonde sur une linguistique du dialogue, échanges entre un locuteur et un récepteur (auditeur), donc deux interlocuteurs engagés dans une interaction langagière qui fournit le modèle de référence de cette grammaire.

1.2.3 Anthropologie

Le modèle du dialogue se représente les interlocuteurs physiquement en situation de face-à-face, en prenant en compte le corps avec ses organes de communication et les acquisitions de l'enfant.

1.2.4 Instruction

Le locuteur se sert de la langue pour interagir avec le récepteur auquel il donne des instructions, des consignes pour lui faire savoir comment il attend de lui qu'il se comporte dans la situation donnée: c'est l'impact «pragmatique» de l'interaction langagière.

1.2.5 Traits pertinents sémantiques

Tous les concepts syntaxiques sont construits à l'aide de 30 traits sémantiques élémentaires qui se présentent par paire et en opposition binaire dans chaque paire. Chaque concept grammatical se définit comme la combinaison particulière d'un nombre limité de traits pertinents sémantiques: le fondement universel ou quasi-universel que le français a en commun avec d'autres langues. Les formes abrégées des traits sémantiques sont imprimées en capitales entre guillemets simples: [DEBUT], [FIN], [CONNU], [INCONNU].

1.2.6 Description

C'est une grammaire descriptive et non pas une grammaire normative: elle décrit des instructions, mais ne donne pas elle-même des instructions, en traitant de ce qui existe ou peut se produire dans la langue, non de ce qu'on souhaite y trouver.

1.2.7 Progression

L'analyse des faits grammaticaux en traits sémantiques permet une organisation de la grammaire qui met en évidence les fonctions anthropologiques fondamentales de la langue sans que cette organisation recouvre nécessairement la progression d'apprentissage didactiquement adéquate à chaque public-cible. On établit des relations transversales systématiques entre les différentes parties de la grammaire selon les préférences.

1.2.8 Synchronie

Les descriptions de cette grammaire renvoient toutes à la langue française contemporaine, sans mépriser la dimension historique de la langue.

1.2.9 Langue étrangère

Cette grammaire est destinée aux lecteurs pour qui le français est une langue étrangère. La langue écrite et la langue orale représentent un code clairement divergent et le code oral / le code écrit sont décrits en tant que variantes.

1.2.10 Intelligibilité

Cette grammaire reprend les concepts de la terminologie systématiquement compatibles avec une approche scientifique de la linguistique structurale et de la linguistique textuelle.

1.3 Concepts linguistiques fondamentaux

A partir de la définition du texte comme « énoncé linéaire qui est compris entre deux interruptions plus ou moins marquées et qui va des organes de la parole ou de l'écriture de l'émetteur aux organes de l'audition ou de la vue du récepteur », et du texte-en-situation qui est la donnée première de la linguistique textuelle, H. Weinrich [9, pp. 23-30] définit une série de concepts linguistiques fondamentaux qui caractérisent sa grammaire: la linguistique dialogique, le code oral et écrit de la langue, le texte et la textualité, le sens et les signes, la grammaire d'instructions, le contexte et la détermination, la distinction des signes, les oppositions et les classes de signes, les morphèmes et lexèmes, la matière phonique.

2 Catégories linguistiques

H. Weinrich [10] propose une analyse des aspects morphosyntaxiques et sémantico-pragmatiques sous l'angle de la GT, dont nous n'allons énumérer que quelques catégories en nous arrêtant surtout aux

rôles textuels. Cette analyse pourrait être utilisée efficacement en vue de l'élaboration d'une grammaire pédagogique destinée à l'enseignement du français surtout pour l'acquisition d'une compétence pragma-linguistique.

2.1 Syntaxe de l'accord: le genre et le nombre, la qualification

L'accord (ou congruence) (de proximité ou à distance) signifie la mise en cohérence des marques syntaxiques de plusieurs signes à l'intérieur d'un texte. Lorsque deux signes différents d'un texte ont la même caractéristique syntaxique, ils sont en accord (ou congruents): **deux signes sont congruents en genre et en nombre**. L'accord en genre contribue de façon essentielle à la textualité [10, p.31].

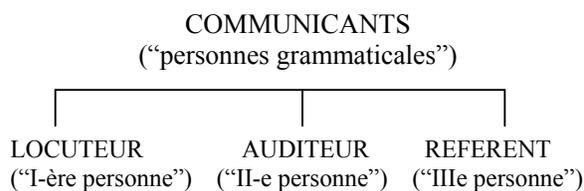
Il est important de souligner que la syntaxe des autres parties du discours (l'article, l'adjectif, l'adverbe) est placée dans la même perspective du rôle de chaque valeur sémantico-syntaxique dans la GT. Cette GT se distingue des grammaires de la phrase par la spécificité de l'approche des chapitres sur: la syntaxe de la jonction (les prépositions, les conjonctions) pour l'analyse de la subordination, la syntaxe du dialogue (le contact, l'assertion, les questions et les réponses, les opinions rapportées).

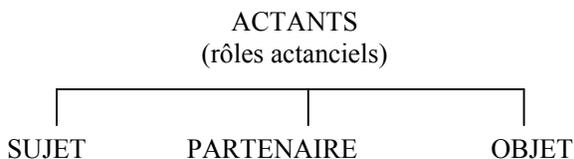
2.2 Syntaxe du verbe: temps et modes

Les trois dimensions sémantiques d'après lesquelles s'organise le système temporel reposent sur les oppositions sémantiques suivantes: **perspective temporelle** (rétrospective vs. prospective), **registre temporel** (commentaire vs. récit), **relief temporel** (premier plan vs. arrière-plan) [10, p.121]. Les modes et les modalités sont abordés selon leurs valeurs dans le commentaire, le récit, etc.

2.3 Entre le nom et le verbe: les rôles textuels

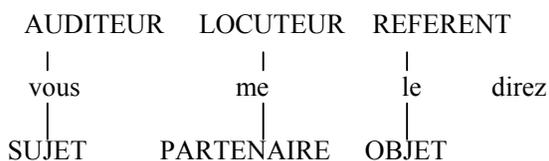
Le rôle textuel est "le concept générique recouvrant les communicants (rôles communicatifs) qui se déduisent de la situation de communication. et les actants (rôles actanciels) qui, à leur tour, se déduisent d'une situation actancielle élémentaire conçue sous l'angle communicatif, comme un "agir-ensemble" (ou co-actance). [10, p.58]:





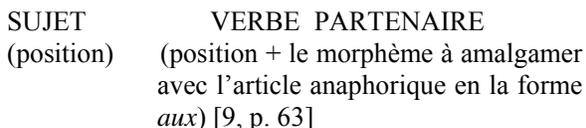
Ces rôles se situent entre le domaine du verbe et celui du nom. Il y a neuf possibilités de combiner ces rôles [9, p.59].

Les communicants et les actants sont toujours amalgamés (“synchrétisme des formes”) dans les rôles textuels:



La position par rapport au verbe indique le rôle du nom.

(10) *Le nectar plaît aux abeilles.*



La position des noms après le verbe diffère selon une hiérarchisation textuelle des actants nominaux, en particulier leur degré respectif de nouveauté (“structure thème-rhème”). La séquence objet-partenaire est considérée la position non marquée pour ce qui est du dosage de l’information. Les fonctions du genre et du nombre sont amalgamées aux noms dans les rôles textuels.

La cohérence sémantique d’un texte repose sur une certaine constance de ses lexèmes, en particulier de ses noms, qui est assurée de trois manières:

- la répétition d’un nom:
(11) */ceux qui ont vu la guerre sont à jamais contre la guerre/*
- par variation du nom:
(12) */après tant de guerres on connaît bien le prix d’un conflit sanglant entre deux nations/*
- par pronominalisation d’un nom:
(13) */la guerre de Troie a déjà eu lieu, elle ne se répètera pas/* [11, p.71]

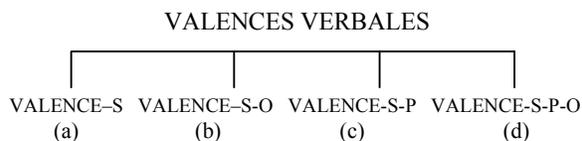
S’il y a ambiguïté, le pronom simple est remplacé par un pronom démonstratif:

- (14) *La paix, pas moins que la guerre, exige des efforts; elle exige même des sacrifices.*
- (15) *La guerre, dit-on, exige des sacrifices tandis que la paix n’exige que des efforts; mais celle-ci n’exige-t-elle pas aussi parfois des sacrifices?*

La renominalisation est une catégorie linguistique spécifique de la GT: “Lorsqu’un nom est continué et représenté dans le texte par un pronom ou par une chaîne de pronoms, il est important que la relation référentielle avec le nom ne soit pas rompue; sa signification doit rester en vigueur” [11, p.73]. Ce procédé admet des variations sémantiques dans certaines limites pour autant qu’on soit assuré d’identifier la personne ou la chose en question, et structure le texte marquant son articulation en paragraphes et séquences. Dans un texte, la même personne peut être nommée par des noms et des pronoms différents.

2.4 Les rôles actanciels et leurs valences

Les communicants se déduisent d’une situation de dialogue, alors que les actants résultent d’une situation d’actance élémentaire: deux personnes (au moins) agissent ensemble en rapport avec un objet (le sujet, le partenaire, l’objet).



- (a) verbe monovalent (*il neige, il meurt*);
- (b) verbe bivalent (*je l’aime*);
- (c) verbe bivalent sujet-partenaire (*il lui plaît*);
- (d) verbe trivalent (*elle lui écrit une lettre*).

3 La cohérence

A l’échelle du texte ainsi qu’au plan de la phrase, il existe des critères efficaces de bonne formation instituant une *norme minimale de composition*

textuelle [3, p.8]. Tous les membres d’une communauté linguistique disposent d’un système implicite de règles intériorisées représentant leur compétence textuelle. Cette compétence est modélisée par une grammaire de texte qui, tout comme les grammaires de phrases, fournissent un **système exhaustif de règles de bonne formation textuelle** qui représente un cadre de systématisation très opératoire.

3.1 Les quatre règles de cohérence

Les 4 règles de cohérence, qui soutiennent théoriquement les appréciations des professeurs, sont:

- méta-règle de répétition
- méta-règle de progression
- méta-règle de non-contradiction
- méta-règle de relation.

Michel Charolles fait trois remarques sur ces règles:

a. **Cohérence et linéarité textuelle:** cette grammaire de base qui réfère en profondeur ces règles intègre des relations d'ordre: le « suivi » est en fonction du « précédent ». Ces relations abstraites n'ont pas de relation directe avec les mécanismes de lecture concrets (mouvements et vitesse de perception, mémorisation, etc.).

b. **Cohérence microstructurale et cohérence macrostructurale**

- Selon *le plan séquentiel*, à un niveau local ou microstructural, on établit les rapports de cohérence entre les phrases (successivement ordonnées) de chaque séquence;

- Selon *le plan textuel*, à un niveau global ou macrostructural, on établit des relations entre les séquences consécutives.

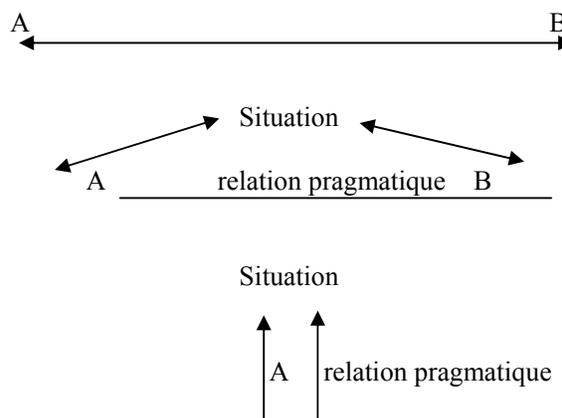
c. **Cohérence et cohésion:** dans une grammaire de texte, sa représentation profonde est de nature logico-sémantique. Il y a une chaîne de représentations sémantiques des constituants phrastiques, séquentiels et textuel. Les contraintes stipulées par les règles de cohérence portent sur des traits logico-sémantiques, donc linguistiques. Il y a cependant des cas où la prise en compte des paramètres pragmatiques qui renvoient aux participants à l'acte de communication textuelle est obligatoire, ce qui dépasse le cadre du texte pour aborder le plan du discours (du texte en situation) et fait accroître la puissance des règles.

Les éléments du texte entretiennent des relations sémantico-syntaxico-pragmatiques. La relation existant entre les éléments du texte s'appelle **cohérence** (du latin **cohaerere**, être **interdépendant**) qui est une condition nécessaire à la réalisation du texte.

Il y a deux possibilités distinctes de constitution de la cohérence:

- intratextuelle (sémantico-syntaxique);
- extratextuelle (pragmatique).

relation syntactico-sémantique



Un texte n'est pas donc une simple suite linéaire de phrases, de même qu'une phrase n'est pas une simple suite de mots. Composé de parties ou de séquences dont le sens se définit par rapport à son sens global, le texte doit être évalué du point de vue de sa *cohérence* qui dépend de *facteurs sémantiques et syntaxiques*, tout comme la phrase est évaluée du point de vue de sa *grammaticalité et de son acceptabilité*: un « texte cohérent est un texte bien formé du point de vue des règles d'organisation textuelle, ce qui lui confère son unité [8, p.603].

Si l'on prend en considération l'opposition entre le discours et le texte, on distingue la *cohérence* et la *cohésion*: l'une comme propriété du *discours*, qui est mis en relation avec les conditions de l'énonciation, l'autre comme propriété du *texte*, fermé sur lui-même. L'évaluation de la cohérence dépend des connaissances du monde et de la situation, partagées ou non par l'énonciateur et son destinataire, alors que celle de la cohésion est fonction de l'organisation sémantique interne. Comme dans la pratique il est malaisé de répartir d'une manière très stricte les règles de cohérence à portée externe et les règles de cohésion à portée interne, on emploie le terme de cohérence pour caractériser la bonne formation aussi bien du texte que du discours [7, p.603]. L'emploi d'un pronom ou d'un connecteur, par exemple, doit être expliqué tant dans le discours que dans le texte. En fait, la répartition rigoureuse entre les règles de portée textuelle et les règles de portée discursive est impossible: les grammaires de texte décloisonnent les obstacles entre la sémantique et la pragmatique, entre l'immanent et le situationnel. C'est pour cela que la distinction entre la cohérence et la cohésion paraît inutile.

3.1.1 La méta-règle de répétition (MRI): Pour qu'un texte soit (micro- et macrostructurellement)

cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte [3, p.14].

3.1.1.1 *Les pronominalisations* rendent possible la répétition à distance d'un syntagme ou d'une phrase entière. Les instruments les plus fréquents de la cohérence linéaire sont les *diaphoriques* qui sont déterminés par une expression de la même unité transphrastique [O.Ducrot, 1972 in 4, p.281]: les formes rétrospectives (anaphoriques) et les formes prospectives (cataphoriques) [A. Cunita, 1982 in 4, p.101].

Cette relation est rendue par: des articles définis, des substituts personnels, des substituts verbaux (faire), adverbiaux ou macro-segments, etc.

Dans le cas le plus fréquent de l'anaphore, le rappel se fait d'avant en arrière:

(16) *Un touriste français avait garé hier sa voiture pour aller boire un café dans un quartier dangereux de Belfast. (←) Lorsqu'il est revenu, les forces de sécurité, pensant que le véhicule était peut-être piégé, l'avait fait exploser.*

Au cas de la cataphore, les pronoms *l'*, *ils* anticipent sur leurs référents « je pressentais ce résultat » (17) ou « tes parents » (18):

(17) *Je dois vous l' (→) avouer: je pressentais ce résultat.*

(18) *Ils sont très gentils, tes parents.*

3.1.1.2 *Les définitivisations et les référentiations déictiques contextuelles*

Il y a des contraintes de proximité sur l'emploi des déterminants définis; ainsi lorsque le nom répété se trouve dans l'entourage immédiat de celui qui le précède, l'emploi des déictiques contextuels est plus naturel:

(19) *?Jean vient de connaître une jeune fille. La jeune fille est la nièce de mon ami.*

(20) *Jean vient de connaître une jeune fille. Cette jeune fille est la nièce de mon ami.*

3.1.1.3 *Les substitutions lexicales.* Les définis et les déictiques contextuels s'accompagnent de substitutions lexicales qui évitent les reprises et garantissent en même temps le rappel:

(21) *Le but de ces **journaux** est d'aider le lecteur à choisir ses émissions de télévision et de radio. Ces **publications** proposent aussi des jeux, des bandes dessinées et parfois des romans-photos.*

Brancusi et le sculpteur dans (22) renvoient au même référent:

(22) *Brancusi est né à Târgu-Jiu. Le sculpteur y a*

créé la Colonne de l'infini.

« Pour expliquer les mécanismes de l'itération, il faut faire intervenir la notion de co-référence, qui désigne le fait que dans le même texte plusieurs constituants, structurés différemment du point de vue formantiel, peuvent renvoyer à un même et unique référent » [4, p.282]. Si la diaphore met en relation un syntagme nominal à valeur référentielle – syntagme nominal plein ou pronom – et un syntagme nominal n'ayant pas de valeur référentielle, la co-référence est une relation entre deux syntagmes nominaux à valeur référentielle [J.Guéron, 1979 in 4, p.282].

3.1.1.4 *Les recouvrements présuppositionnels et les reprises d'inférence*

Les mécanismes de répétition sont plus ou moins perceptibles à la surface textuelle, alors que pour les recouvrements présuppositionnels, le rappel porte sur des contenus sémantiques non manifestés (quoique fondamentaux) qui doivent être reconstruits pour qu'apparaissent explicitement les récurrences. Par exemple:

(23) *Est-ce que Philippe a vendu sa voiture ?*

(24) *Non, il a vendu sa bicyclette.*

(25) *Non, on la lui a volée.*

(26) *Non, il a maigri.*

Les S1 (23 + 24) et S2 (23+ 25) sont cohérentes, à la différence de S3 (23 + 26): les unes (24, 25) répètent dans leur posé une des présuppositions de la question (« Philippe a vendu quelque chose », « Il est arrivé quelque chose à la voiture de Philippe »), l'autre (26) n'en reprend aucune.

3.1.2 *Méta-règle de progression (MR II):* Pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé. L'acte de communiquer suppose quelque chose à dire et non pas à répéter différemment:

(27) *Les veuves ne reçoivent que la moitié de la retraite de leur feu mari. Les femmes non mariées perçoivent une pension égale à la moitié de celle que recevait leur mari défunt. Elles n'ont que cinquante pour cent des indemnités que touchait leur mari quand il était vivant. Du temps qu'ils étaient en retraite les épouses des retraités partageaient avec leur mari la totalité de leur pension.*

Il faut qu'il y ait un équilibre entre le taux d'apport informatif et le taux de répétition. « La production

d'un texte cohérent suppose que soit réalisé un périlleux équilibre entre continuité thématique et progression sémantique (ou rhématique). Une telle performance exige donc que soient conjointement maîtrisées les MRI et MR II » [3, p.21]. L'articulation thème / rhème donne des parcours progressifs dans un rapport réglé et programmé entre la « nouveauté sémantique » donnée à la suite d'éléments déjà connus. « Pour qu'un texte développant plusieurs séries thématiques profondes soit macrostructurellement cohérent, il est nécessaire que ces séries constituent en surface des suites séquentielles homogènes » [3, p.21].

3.1.3 Méta-règle de non-contradiction (MR III):

Pour qu'un texte soit microstructurellement et macrostructurellement cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence [3, p. 22].

En logique, il est inadmissible qu'une même proposition soit conjointement vraie et non-vraie ou fausse et non-fausse. On ne peut pas dire:

(28) *Cette chambre est rectangulaire. Cette chambre n'est pas rectangulaire.*

Il y a plusieurs types de contradictions:

a. *Contradictions énonciatives* Le cadre énonciatif d'un élément phrastique et textuel fixe un système de repérage temporel et un mode de fonctionnement discursif déterminé. Par exemple (29) réfère à une période (t1 antérieur au moment t0) de l'acte de communication modalement transparente (sans

indice formel signifiant l'immixtion du sujet de l'énonciation dans l'énoncé).

(29) *Malko entre sans frapper dans le bureau du chef de la CIA. Il portait un costume sombre et tenait à la main une magnifique valise en crocodile.*

(30) *Malko s'assied et allume un havane.*

(31) *Je ne me souviens plus si Malko avait emporté avec lui un paquet de havanes.*

Les contradictions temporelles par opposition aux contradictions de modalité discursive ne rendent le texte incohérent que d'une façon ponctuelle.

b. *Contradictions inférentielles et présuppositionnelles.*

Il y a contradiction inférentielle quand, à partir d'une proposition, on peut en déduire une autre qui contredit un contenu sémantique posé ou présupposé dans une proposition environnante:

(32) *Ma tante est veuve. Son mari collectionne des machines à coudre.*

(33) *Pierre n'a pas de voiture. Il vend la sienne pour en acheter une neuve.*

Les inférences de « veuve » et « vendre » sont contredites par les phrases suivantes.

L'effet d'incohérence résulte des incompatibilités sémantiques profondes auxquelles il faut ajouter des considérations temporelles: il suffit de mettre les verbes au passé pour supprimer les contradictions.

Les contradictions présuppositionnelles ressemblent aux contradictions inférentielles, mais le contenu présupposé est contredit par une proposition ultérieure. Dans (34) la seconde phrase pose que la femme de Jules est fidèle alors que la première présuppose l'inverse:

(34) *Jules ignore que sa femme le trompe. Son épouse lui est tout à fait fidèle.*

Dans (35) il y a à la fois contradiction présuppositionnelle et inférentielle:

(35) *Si Marie m'avait écouté elle n'aurait pas définitivement repoussé Paul qui voulait l'épouser. Maintenant qu'elle est sa femme elle s'en mord les doigts.*

La première phrase de (35) est une conditionnelle irréaliste (contre-factuelle), elle présuppose que Marie a définitivement repoussé les propositions de Paul donc qu'elle n'est pas mariée avec lui; mais elle sous-tend en plus que Marie aurait bien fait (n'aurait pas regretté) de devenir la femme de Paul. La seconde phrase contredit la présupposition (« elle est sa femme ») et l'inférence sous-entendue (« elle s'en mord les doigts »).

3.1.4 Méta-règle de relation (MR IV):

Pour qu'une séquence ou qu'un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient reliés [3, p.31]. C'est une règle de

nature fondamentalement pragmatique: pour qu'une séquence soit cohérente, il est nécessaire que les actions, états, ou événements qu'elle dénote soient perçus comme congruents dans le monde reconnu par celui qui l'évalue. Dans un monde représenté M, deux états de choses « p » et « q », sont **congruents** si et seulement si « p » est pertinent (« relevant ») pour « q », ou mieux, si et seulement si « p » est une cause, condition, conséquence pertinente pour « q ». Par exemple, soient les phrases « p », « q » et « r » dans le monde M = monde ordinaire:

(36) *Marie est malade. (« p »)*

(37) *Marie va bientôt accoucher. (« q »)*

(38) *Les chanteurs de charme déplaisent aux intellectuels. (« r »)*

p et q sont congruents, la séquence 36 + 37 est

congruente alors que p et r sont incongrus, la séquence 36 + 38 ne l'est pas. Les relations de relevance sont explicitées sémantiquement par certains connecteurs, tout comme d'autres connecteurs entraînent l'incongruité. « Pour qu'une séquence ou qu'un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient directement reliés » [3, p. 32].

4 La mise en texte

4.1 Les opérations de mise en texte

Sophie Moirand [7] parle des **fonctions de représentation et de communication** du langage verbal. Il s'agit d'opérations langagières qui interviennent dans la « mise en texte » et qui correspondent aux fonctions du langage. Si les fonctions sont les mêmes quelle que soit la langue utilisée, leurs *traces* dans les textes diffèrent d'une langue à l'autre car les systèmes lexicaux et grammaticaux utilisés ne sont pas identiques non plus.

Pour présenter les faits, il y a des **opérations de référence** (ou **désignation**) qui choisissent dans le stock du **lexique** disponible les notions aptes à « représenter » la réalité perçue à raconter. On donne aussi des précisions sur les personnes, les objets, le cadre et sur les relations entre les personnes ou entre les personnes et les objets: ce sont des **opérations de caractérisation** et des **opérations de prédication** qui décrivent les objets et les gens et rendent compte des « relations » entre les acteurs et les objets. La syntaxe intervient dans toute communication verbale et son point de départ est « sémantique », le monde auquel elle renvoie, avant de revêtir la « forme » spécifique de la langue utilisée.

Il y a aussi les **opérations d'énonciation** selon la forme de transmission, orale, en face à face, par téléphone ou par écrit, selon l'endroit où l'on raconte: donc le résultat de la mise en texte est chaque fois différent.

Trois opérations interviennent lors de la mise en texte et laissent des traces différentes:

- les opérations de désignation / référence et de caractérisation / prédication renvoyant aux acteurs et aux objets du monde tout comme à leurs relations réciproques;

- les opérations de communication / énonciation présentant les relations entre celui qui parle, celui à qui il parle et le lieu d'où il parle.

Il y a des différences d'adjectifs possessifs, pronoms démonstratifs et relatifs, substantifs, etc.

Le choix du lexique dépend des trois types d'opérations et il a une **visée sémantique** (la référence au monde) et une **visée communicative** (l'intention de communication).

La mise en texte des faits divers suppose de trouver les mots qui disent ce qui s'est passé, de qui et de quoi on parle, donc il faut retrouver les traces des opérations de référence et aussi celles des opérations de caractérisation ou de prédication qui apportent des informations complémentaires. Par exemple, la recette de cuisine que l'on passe par téléphone, dans une conversation en face à face, que l'on entend à la radio, etc. « représente » des actes potentiels, susceptibles d'être refaits, supposés avoir été faits par d'autres, à mi-chemin entre la réalité et la fiction. A part les caractéristiques communicatives (« dire comment faire »), on emploie des éléments d'un univers de référence partagé: des « ingrédients », des « ustensiles », des « actions », des indications de « quantité » et de « qualité ». Pour mettre en texte cette recette de cuisine, il faut connaître *les substantifs et les verbes* qui correspondent aux catégories lexicales respectives: ingrédients (*farine de froment, farine de blé noir, oeufs, sel*), ustensiles (*billig, poêle*), quantités (*500 g de farine de blé noir*), actions (*mélanger, ajouter, délayer, étendre, cuire*). Puis il faudra savoir organiser ces éléments pour en établir la syntaxe adéquate et ordonner les formes en vue d'une « représentation » concise et compréhensible pour le lecteur par l'emploi des déictiques, de l'anaphore, etc.

4.2 L'anaphore - La coréférence et ses outils de description

On distingue deux systèmes de référence dans un texte qu'on lit ou qu'on « écoute »: une **référence externe** qui renvoie à l'univers décrit par le texte et qui réfère aux « objets » du monde réel, et aussi une **référence interne** au texte, c'est-à-dire la reprise, dans le déroulement verbal, d'un élément qui a déjà été « représenté » antérieurement.

Il ne faut pas confondre la co-référence avec la synonymie ni avec les mots de la même famille ou le classement dans une catégorie sémantique.

Les textes comprennent des réseaux co-référentiels [7, p.20). Les systèmes qui réalisent la co-référence peuvent jouer un rôle *déictique* lorsqu'ils représentent des éléments de la réalité environnante lors d'un échange en face à face, par exemple, ou un rôle *anaphorique*, lorsqu'ils représentent un segment déjà apparu dans le déroulement textuel. Ce dernier rôle permet d'identifier dans un texte les traces explicites de co-référence.

Il y a deux systèmes différents qui révèlent l'anaphore:

- **un système pronominal** par des substitutions pronominales (pronoms personnels, relatifs, possessifs, démonstratifs, adverbiaux):

(39) « le bain de mer va *les* délivrer », « derrière eux » → Rieux et Tarrou

« Les eaux *lui* parurent tièdes quand *il* remonta » → Rieux

« Rieux, *qui* sentait sous *ses* doigts le visage grêlé de rochers » → Rieux

« ... la direction de la jetée. Avant d'y arriver... »

« *celles-ci* étaient protégées par un rideau de fer qui a été arraché » → les cinq vitrines.

« *ceux-ci* avaient une première fois percé le plafond » → les cambrioleurs

- **un système lexical** qui utilise différentes relations sémantiques:

- la répétition du terme: Rieux et Tarrou;
- l'équivalence sémantique (parasynonymes de discours) avec en général une marque qui indique la relation: les deux compagnons (Rieux et Tarrou), son ami (Rieux);
- l'inclusion sémantique (hyperonymes de la langue):

l'animal → cane

légumes → courges

L'anaphore permet de reprendre des segments verbaux ayant un statut et une longueur différents:

- des substantifs ou des groupes nominaux;
- des groupes verbaux repris sous une forme nominalisée, ou des termes génériques (ce fait, ce problème, ce phénomène, la maladie);
- des phrases ou des paragraphes entiers.

Il faut souligner le rôle des articles définis, des adjectifs possessifs et démonstratifs dans le processus de l'anaphore.

On distingue les segments qui se suivent les uns les autres et sont liés à des contraintes d'ordre grammatical (articles, relatifs, possessifs) à l'intérieur des phrases, et des éléments plus éloignés qui sont en relation d'ordre sémantique se soumettant à l'architecture du texte ou des paragraphes.

Il est important de voir quel est le rôle des articles définis, des adjectifs démonstratifs et possessifs:

(40) *Dans la rue il y a une petite fille. La petite fille joue à la balle.*

(41) **Dans la rue il y a la petite fille. Une petite fille joue à la balle.*

Les pronoms peuvent avoir un rôle anaphorique (42) ou cataphorique (43):

(42) *J'ai vu le film dont tu m'as parlé. Il m'a beaucoup plu.*

(43) *Je vous ai présenté les résultats de notre analyse. Et j'ajouterai ceci:*

À part l'anaphore, il y a aussi le procédé de la cataphore dans les commentaires écrits ou dans les exposés oraux:

(44) *Il y aurait deux commentaires à faire...*

(45) *J'en arrive à la conclusion.*

Les opérations de référence et de caractérisation sont introduites dans le développement des commentaires, des argumentations, des critiques; elles permettent de « représenter » les faits et les dires de la réalité, mais aussi le point de vue, les opinions, etc. Il y a donc un lien étroit entre la co-référence et les procédés d'anaphore / cataphore, l'une notion opératoire, les autres, notions descriptives désignées globalement par la diaphore.

5 L'approche globale des textes

5.1 Typologies des types textuels

D'un point de vue didactique, l'approche globale des textes doit être abordée en termes de **typologie des types textuels**, ce qui est inséparable d'une théorisation des *schémas textuels* [1, p. 39]. Il s'agit des schémas globaux:

- narratif
- descriptif
- argumentatif

qui assurent la cohésion-cohérence du texte comme articulé et hiérarchisé.

Ce cadre théorique général envisage l'organisation globale des textes à trois niveaux interdépendants:

- la dimension pragmatique du texte (ou de la séquence considéré(e)) avec le MACRO-ACTE DE DISCOURS accompli par le texte (ou la séquence).
- le contenu global ou MACROSTRUCTURE SEMANTIQUE.
- la dimension schématique globale ou SUPERSTRUCTURE TEXTUELLE.

Il y a trois grandes directions typologiques:

La première direction dépend des fonctions du langage de R. Jakobson. F. Vanoye [10] et R. Lundquist [6] orientent leurs recherches dans cette direction.

La seconde direction est issue des théories de Benveniste sur l'énonciation qui englobent les marques linguistiques de surface (temps de verbes, déictiques temporels, pronoms de conjugaison). Dans les travaux de Jenny Simonin-Grumbach et J.P. Bronckart, les situations d'énonciation impliquent des formes spécifiques d'organisation

des énoncés et les unités morpho-syntaxiques n'ont de sens que dans ce cadre textuel. Alors que J. Simonin-Grumbach reprend les trois types d'énonciation de Benveniste:

- Discours
- Histoire
- Discours relaté (direct, indirect, indirect libre)

en y ajoutant les textes qui n'ont pas de traces des opérations de déterminations situationnelles: les textes théoriques et les textes poétiques, J. P. Bronckart distingue:

- le Discours en situation,
- le Discours théorique
- la Narration.

La troisième direction est représentée par E. Werlich qui distingue 5 types structuraux qui sont rapportés aux processus cognitifs caractéristiques « déclenchés et développés par des actes de locution en direction de l'environnement et par des réactions à des aspects spécifiques de l'environnement »:

1. Le type descriptif qui présente des arrangements dans l'espace.
2. Le type narratif concentré sur le déroulement dans le temps.
3. Le type expositif associé à l'analyse et à la synthèse de représentations conceptuelles.
4. Le type argumentatif centré sur une prise de position.
5. Le type instructif qui incite à l'action.

5.2 Jean-Michel Adam [1] combine la classification des types textuels avec une conceptualisation des types de processus cognitifs dominants et oriente la réflexion dans le cadre d'un modèle inférentiel de la compréhension des énoncés. Le repérage des indices de surface conduit à la construction d'une base de texte cohérente. La présence de *passés simples* oriente l'interprétation de l'énoncé narratif, d'*imparfaits* – de l'énoncé descriptif, les *connecteurs spécifiques* comme *mais, puisque* – de l'énoncé argumentatif, les connecteurs comme *car, parce que*, de l'énoncé

expositif, les *impératifs* ou les verbes d'action à l'infinitif, de l'énoncé instructif.

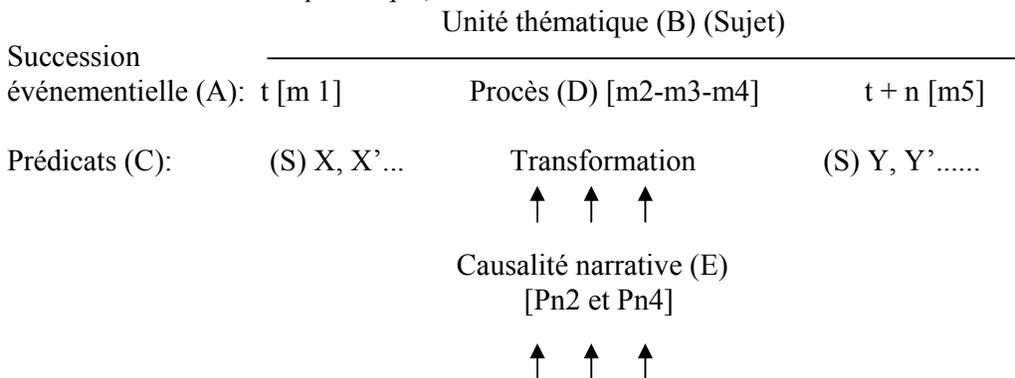
J.M.Adam [1] prend en considération 8 types textuels de base, liés, pour la plupart, aux grands types d'actes de discours: *asserter, convaincre, ordonner, prédire, questionner*.

L'assertion comme acte de discours par lequel on pose un état de choses comme étant vrai dans un monde donné, semble à la source des premiers trois types de textes:

5.2.1 *Asserter des « énoncés de faire »* donne le TYPE TEXTUEL NARRATIF, où le faire s'inscrit dans le déroulement temporel et causal (chronologique). Ses actualisations sont: le reportage (sportif et journalistique), le fait divers, le roman et la nouvelle, les contes, le récit historique, la parabole, les publicités narratives, le récit politique, le cinéma et la bande dessinée, les histoires drôles et le récit oral en général, les dépositions de témoins et les procès-verbaux d'accidents.

La définition minimale de la textualité pourrait représenter le récit comme unité textuelle où l'on assure le lien des propositions en « macro-propositions » qui constituent une séquence faisant partie, elle-même d'un texte: *suite de propositions liées progressant vers une fin* [2, p. 45].

Dans la définition du récit il y a plusieurs éléments de base: un sujet quelconque (animé ou inanimé, il n'importe) placé dans un temps t, puis t + n et ce qu'il advient à l'instant t + n des prédicats qui le caractérisaient à l'instant t [Bremond, 1973 pp. 99-100 in 2, p. 46]. Il y a trois éléments obligatoires: sujet, temporalité, prédicats transformés, auxquels on ajoute la succession d'événements d'intérêt humain dans l'unité d'une même action. [Bremond, 1966, p.62 in 2, p. 46]. Les six constituants réunis par J.M.Adam [2, p. 59] mènent au schéma suivant:



« Morale » - Evaluation finale (F)
(PnΩ)

5.2.1.1 Succession d'événements: « *Où il n'y a pas succession, il n'y a pas récit* » [Bremond in 2, p. 46]. La succession minimale est obligatoire pour des événements de t et de t + n. Mais la dimension temporelle doit être emportée par une tension: le récit est tendu vers sa fin (t + n), donc organisé en fonction de la situation finale.

5.2.1.2 Unité thématique (au moins un acteur-sujet S): « *Où il n'y a pas implication d'intérêt humain, il ne peut y avoir de récit* » [Bremond in 2, p.46].

5.2.1.3 Des prédicats transformés: « *Qu'il soit dit ce qu'il advient à l'instant t + n des prédicats qui caractérisent (le sujet d'état S) à l'instant t* » [Bremond in 2, p.47].

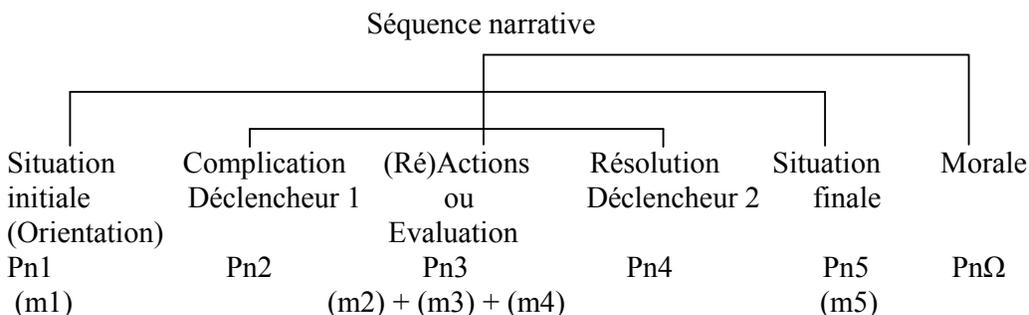
5.2.1.4 Un procès: « *Où il n'y a pas intégration dans l'unité d'une même action, il n'y a pas récit* » [Bremond in 2, p.48]. La notion d'action une et qui forme un tout a un commencement, un milieu et une fin:

Situation initiale	Transformation	Situation finale
AVANT	(agie ou subie)	APRES
« commencement »	PROCES	« fin »
	« milieu »	

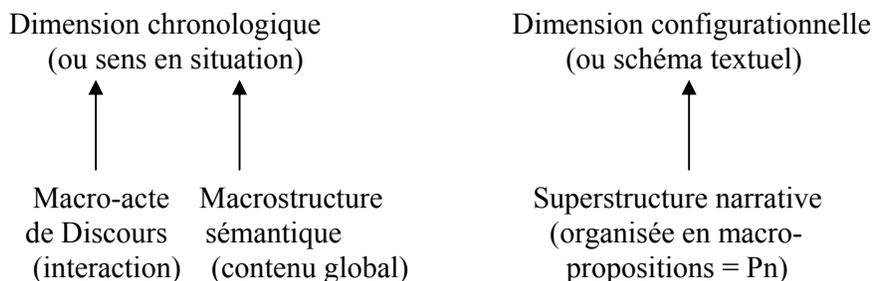
5.2.1.5 La causalité narrative d'une mise en intrigue: « *Le récit explique et coordonne en même temps qu'il retrace, il substitue l'ordre causal à l'enchaînement chronologique* » [Sartre, 1947, p.147 in 2, p. 51].

5.2.1.6 Une évaluation finale (explicite ou implicite): L'unité de l'ensemble provient de l'accord de toutes les parties en vue d'une seule fin [2, p. 56].

Pour passer de la simple suite linéaire et temporelle des moments au récit proprement dit, il faut opérer une mise en intrigue dont rend compte le schéma proposé par J.M.Adam [2, p. 54], qui hiérarchise les relations, autrement simplement chronologiques et linéaires, entre les cinq moments (m) de tout procès à l'intérieur d'une séquence (ou d'un texte entier). **Une logique du monde représenté se superpose à la logique de la mise en intrigue.** Pour qu'il y ait récit, il faut passer du plan de la succession événementielle à celui de la « configuration » [2, p. 57]:



Le récit se distingue par sa dimension chronologique et sa dimension configurationnelle qui assurent la succession événementielle et la cohérence de ce type de texte:



(I)

Un texte comporte une seule ou un nombre n de séquences soit identiques (toutes narratives dans les exemples ci-dessus), soit différentes (une séquence dialogale insérée dans un récit). **Le texte est une unité constituée de séquences qui, à son tour, est une unité constituée de macro-propositions, constituées, elles-mêmes, de propositions:**

[Texte[Séquence(s)narrative(s) [Macro-propositions narratives [proposition(s)]]]]

Comme le texte est composé souvent de séquences hétérogènes, la séquence narrative comporte des propositions descriptives (par exemple une description d'actions) ou des propositions évaluatives, des ensembles dialogaux qui compliquent la structure compositionnelle. Les organisateurs temporels (*puis, alors, soudain, etc.*) se combinent parfois avec des connecteurs argumentatifs (*mais, alors, donc, en conséquence, etc.*). Les formes de surface les plus fréquentes dans un récit sont: le passé simple ou le présent des verbes, les anaphores pronominales comme forme de thématisation, l'alternance passé simple / imparfait. La narration se caractérise par l'exclusion de certaines formes linguistiques [2, p.71]: emploi exclusif de l'imparfait, présence exclusive de prédicats d'être ou d'état, emploi

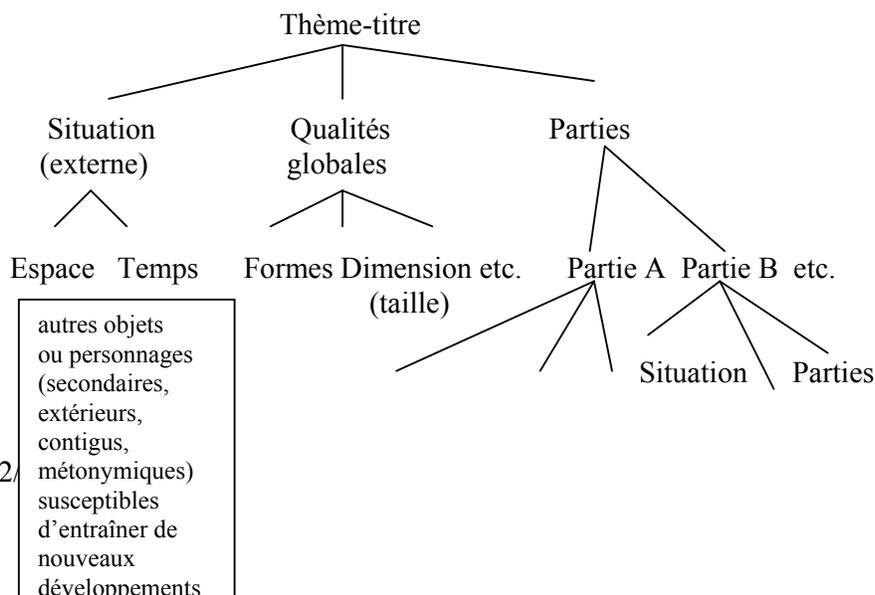
(II)

(III)

massif de déterminants à valeur générique et du présent de vérité générale (gnomique) qui peuvent se trouver dans la « Morale » mais pas dans tout le récit.

Dans la tradition rhétorique les différentes « espèces de narration » sont: les narrations oratoire, historique, dramatique (ou poétique), familière et allégorique. Il faut inclure l'insertion du récit dans des ensembles discursifs comme: une pièce de théâtre, un plaidoyer, un ouvrage historique et même le récit parodique, le récit excentrique et le récit arborescent.

5.2.2 Asserter des « énoncés d'état » donne le TYPE TEXTUEL DESCRIPTIF. Ce type est lié à un arrangement spatial des propositions. Si l'énoncé narratif présente un déroulement événementiel, une issue plus ou moins prévisible selon un ordre logico-sémantique (comme dans les schémas ci-dessus), en grande partie indépendant de la manifestation linguistique, donc aisément traductible d'un code et d'une langue à l'autre, l'énoncé descriptif est réglé surtout par ses structures sémiotiques de surface et par ses structures lexicales. La superstructure narrative se présenterait de la manière suivante:

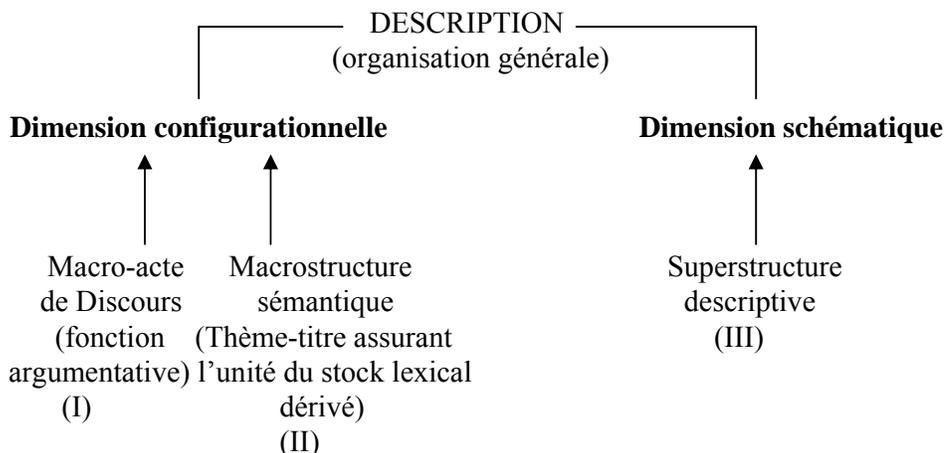


Situation Qualités Parties Qualités

Objets secondaires intérieurs
(synecdoques)

A la linéarité dominante du type narratif répond une tabularité dominante de la description qui se manifeste par: un inventaire, un guide touristique, un dictionnaire, une grille de mots croisés. Il faut y ajouter des facteurs de *cohérence – cohésion* locale tant *syntactique* (connecteurs qui organisent le texte

en paquets de phrases-propositions, jeux de la coréférence et de l'anaphore) que *lexicale* (relations entre termes superordonnés et termes hyponymiques). Dans la description il y a toujours trois niveaux qui assurent la cohésion-cohérence textuelle globale:



5.2.2.1 Types de descriptions

La description a un caractère hétérogène: «une hypothèse linguistique et textuelle doit absolument tenir compte de l'hétérogénéité compositionnelle» [2, p.78].

Le narratif est foncièrement anthropomorphique: le récit comprend toujours au moins un personnage-acteur, alors que le descriptif est caractérisé par sa «tendance à la dépersonnalisation».

Parmi les types de description [Fontanier,1821, in 2, p.79] il y a: la TOPOGRAPHIE (les lieux), la CHRONOGRAPHIE (description de temps, de périodes, d'âges), la PROSOPOGRAPHIE (description du corps, de la figure, des qualités physiques), l'ETHOPEE (description des moeurs, des talents, des vertus, etc.), le PORTRAIT (description du moral et du physique d'un être animé, réel ou fictif), le PARALLELE (deux descriptions sous leurs rapports physiques ou moraux), le TABLEAU (descriptions vives et animées d'actions, d'événements, etc.), l'HYPOTYPOSE («quand l'exposition est si vives, si énergique, qu'il en résulte dans le style une

image, un tableau»).

5.2.2.2 La description entre l'énumération et la séquence descriptive

L'énumération est la procédure de base de la description où l'ordre des éléments peut être modifié. On peut parler d'une description élémentaire («sommaire»), mais suffisante («précise»). Il y a un schéma prototypique de la séquence descriptive qui est, en fait, un répertoire des opérations de constructions des macro-propositions elles-mêmes. Le prototype de la séquence descriptive n'offre pas d'indication d'ordre, ne comporte aucune linéarité intrinsèque pour lui donner la possibilité de se trouver ou non en phase avec la linéarité propre au langage articulé, les plans de texte et leurs marques spécifiques ont une importance décisive pour la lisibilité et pour l'interprétation de toute description [2, p. 85].

5.2.2.3 Le prototype de la description: ses quatre procédures (macro-opérations)

a. Procédure d'ancrage: ancrage, affectation, reformulation

Par l'ancrage référentiel, la description présente par un nom commun ou propre (pivot nominal que J.M.Adam appelle le THEME-TITRE [2, p. 85-89]:

- au début, de qui/quoi il va être question (ANCRAGE),
- en fin de séquence, de qui/quoi il vient d'être question (AFFECTATION),
- combinant ces deux procédures, elle reprend et modifie le thème-titre initial (REFORMULATION).

Le thème-titre est en fait un facteur d'ordre car il crée une cohésion sémantique référentielle. Pourtant, il faut distinguer:

- la référence virtuelle de l'ancrage (attente d'une classe plus ou moins disponible dans la mémoire du lecteur/auditeur);
- la référence actuelle (la classe construite) produite au terme de la séquence.

Les formes linguistiques de la reformulation partent de la simple mise en apposition à l'utilisation d'un certain type de verbes:

- (39) N1 s'appelle / se nomme N2 (nom propre)
- (39) N1 bref / donc / enfin (c'est) N2
- (40) N1 en un mot/ autrement dit/pour tout dire/autant dire/en d'autres termes, c'est-à-dire N2.

b. Procédure d'aspectualisation

L'opération d'aspectualisation [2, p.89-91] est d'habitude admise comme base de la description. Il s'agit de la « mise en évidence d'un tout » et de « son découpage en parties » à l'aide d'un « réseau abstrait » qui sert à mettre les éléments en relation. Si l'opération d'ancrage est responsable de la mise en évidence d'un tout, alors l'opération d'aspectualisation est responsable du découpage en parties. On ajoute à ce découpage en partie les qualités ou propriétés du tout (couleur, dimension-taille, forme, nombre, etc.), et aussi par une nouvelle opération (sous-thématisation), les propriétés des parties prises en compte.

c. Procédure de mise en relation

Cette procédure descriptive correspond à ce que l'on a désigné comme opération d'assimilation qui peut être soit comparative, soit métaphorique. Dans l'exemple: *Un visage rose, un peu mou, le nez rond, et un front immense. Quelque chose d'une vierge flamande qui aurait oublié sa coiffe* [2, p.92], il y a une mise en relation comparative à laquelle la proposition relative ajoute une propriété.

d. Procédure d'enchâssement par sous-thématisation

Cette procédure est à la source de l'expansion descriptive [2, pp.93-95]. C'est ainsi que l'on passe des macro-propositions descriptives (Pd) de rang 1 aux propositions descriptives (pd) de rang 2, 3, 4, etc. Une partie sélectionnée par aspectualisation peut être choisie comme base d'une nouvelle séquence, prise comme nouveau thème-titre et, à son tour, considérée sous différents aspects: propriétés éventuelles et sous-parties. Par une nouvelle thématization, une sous-partie peut être envisagée dans ses propriétés et parties et cela, théoriquement, de façon infinie. Cette opération s'applique surtout pour l'aspectualisation, aux parties et, pour la mise en relation, à la mise en situation métonymique (objets contigus) [2, p. 93].

5.2.3 Asserter comporte un acte de type Expliquer (des concepts) ou faire comprendre quelque chose à quelqu'un.

Le type expositif de Werlich devient un TYPE

TEXTUEL EXPLICATIF. Les textes de ce type sont: le discours didactique, le discours scientifique, le discours politique (variante justificative de l'explication).

L'acte de discours **Convaincre (persuader, faire croire)** implique le TYPE TEXTUEL ARGUMENTATIF. Un exemple serait donné dans l'article de J.M.Adam [1]:

Thèse antérieure	Les hommes aiment les femmes qui ont les mains douces.
PREMISSE	Vous le savez.
ARGUMENTS	Mais vous savez aussi que vous faites la vaisselle.
(MAIS)	Alors ne renoncez pas pour autant à votre charme.
(ALORS)	Utilisez Mir Rose. Votre vaisselle sera propre et brillante.
CONCLUSION	Et vos mains, grâce à l'extrait de pétale de rose contenu dans Mir Rose, seront plus douces et plus belles.
NOUVELLE THESE	Elles ne pourront vous dire que merci.
	Votre mari aussi.

La place des différentes macro-propositions superstructurelles varie d'un sous-genre argumentatif à l'autre (v. Perelman et Olbrechts-Tytecca dans *Traité de l'argumentation*).

5.2.5 L'acte directif ORDONNER qui incite à faire faire, permet de redéfinir le type instructif de

Werlich comme, plus largement, un TYPE TEXTUEL INJONCTIF réalisé dans: la recette de cuisine, la notice de montage, les consignes en général. Même si la recette et la notice de montage présentent les faits chronologiquement du *cru* ou *épars à cuit* et *ordonné*, elles sont dominées par le fait d'induire des actes.

5.2.6 Un TYPE TEXTUEL PREDICTIF qui développe l'acte de discours *prédire* (quelque

chose va / doit se produire) et qui s'actualise dans la prophétie, le bulletin météorologique et l'horoscope.

5.2.7 Un TYPE TEXTUEL CONVERSATIONNEL décrit par tous les travaux récents sur la conversation et qui ont «quelques propriétés structurales supplémentaires». On y inclut: *l'acte érotatif* (Questionner), *les satisfactifs* (excuses, remerciements), *les commissifs* (promesses, annonces, menaces), *les rétractifs* et *vocatifs*. Les manifestations les plus courantes de ce type textuel sont l'interview et le dialogue (romanesque ou théâtral).

5.2.8 Un TYPE TEXTUEL RHETORIQUE – le poème qui englobe: le poème, la prose poétique, la

chanson, la prière, le slogan, le proverbe, le dicton, la maxime, le graffiti, et les titres en général. Le postulat d'une corrélation entre le plan de l'expression et celui du contenu (Greimas) concerne aussi bien le vers que le slogan ou le proverbe. Il y a des rapports très étroits entre les différents parallélismes (syntaxiques, métriques, phoniques ou graphiques). Une tabularité et un bouclage du texte (facteur de l'impression d'autotélicité) remplacent le temps linéaire par un temps cyclique. Le texte rhétorique dilate la contenance de la mémoire à court terme.

5.3 Conclusions. Il n'existe pas de discours réel qui n'actualise plusieurs types textuels. Ce qui est important c'est de repérer les différentes zones textuelles (séquences narratives, descriptives, etc.) et d'établir la dominante, dans le mélange narratif, argumentatif, rhétorique. «Il faut voir dans cette hétérogénéité textuelle un aspect du pluri-codage de tout discours» [F.François, in 1, p.43]. Si l'on veut chercher une typologie des textes, il ne faut pas pour autant réduire la complexité propre à tout discours.

REFÉRENCES

1. ADAM, J.M., 1985 – *Quels types de textes?*, in „Le Français dans le monde”, no.192, p. 39-44.
2. ADAM, J.M., 1992 – *Les Textes: Types et prototypes*, Nathan
3. CHAROLLES, M., 1978 – *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes – approche théorique et étude des pratiques pédagogiques*, in „Langue française”, no. 38, p.7-41
4. CRISTEA, T., 1984 – *Linguistique et techniques d'enseignement*, Universitatea din București
5. KINTSCH, W., VAN DIJK, T.A., 1975 – *Comment on se rappelle et on résume des histoires*, in „Langages”, no.40, p. 98-116
6. LUNDQUIST, L., 1980 – *La cohérence textuelle: syntaxe, sémantique, pragmatique*, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck
7. MOIRAND, S., 1990 – *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Coll.F.
8. RIEGEL, M., PELLAT, J.-Ch., RIOUL, R., 1994 – *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France
9. RÜCK, H., 1980 – *Linguistique textuelle et enseignement du français*, Hatier – Crédif
10. VANOYE, F., 1983 – *Fonctions du langage et pédagogie de la communication* in „Pratiques”, no. 40, décembre, p. 37-50
11. WEINRICH, H., 1989 – *Grammaire textuelle du français*, Didier / Hatier, Paris